

NOTICE

SUR

CHARLES FOURIER,

ET SUR

SA THÉORIE D'ASSOCIATION,

PAR CH. PELLARIN.

(EXTRAIT DE L'ANNUAIRE DU DOUBS POUR 1838.)

FOURIER (*François-Marie-Charles*), l'inventeur du Phalanstère, ou du procédé d'association naturelle, est né à Besançon, le 7 avril 1772, sur la paroisse Saint-Pierre. Son père, qu'il perdit de bonne heure, avait un magasin de drap dans la Grande-Rue; sa mère était sœur de M. François Muguet, le premier des négociants bisontins à cette époque.

Fourier fit de bonnes études au collège de Besançon. Nous voyons dans un Annuaire de ce temps-là, qu'en 1783 il remportait les premiers prix de thème et de vers latins dans la classe de 3^e., ayant pour condisciples et pour concurrents, MM. J.-B. Couchery, mort secrétaire-rédacteur de la Chambre des Députés; Terrier de Santans, qui a été député et maire de Besançon; J.-J. Ordinaire, aujourd'hui recteur de notre académie.

Au sortir du collège, Fourier fut envoyé à Lyon pour y faire son apprentissage dans le commerce. Bientôt l'occasion lui fut donnée de satisfaire son goût pour les voyages, goût

qui chez le futur socialiste se liait à celui des études géographiques, dans lesquelles tout jeune encore il excellait déjà. Rien de ce qui était digne de remarque sous le rapport de l'industrie, des usages, des mœurs de chaque localité, n'échappait à l'observation du jeune voyageur, dont l'esprit s'exerçait dès lors sur divers objets qui n'ont que beaucoup plus tard fixé l'attention. C'est ainsi qu'à 19 ans il conçut l'idée des chemins de fer. Mais des ingénieurs auxquels il communiqua son idée et ses plans, lui dirent que c'était impossible à réaliser, et il céda. En racontant ce fait dans les dernières années de sa vie, il ajoutait : « A 19 ans il est encore permis » de se laisser déconcerter dans une invention par les *im-* » *possibilistes*, mais plus tard, c'est autre chose. »

Fourier revint à Besançon au commencement de 1795, pour quitter de nouveau sa ville natale après un ou deux mois de séjour, emportant en portefeuille sa succession patrimoniale, qui ne s'élevait à guère moins de cent mille livres. Etant retourné à Lyon, il employa presque en entier cette somme en achats de denrées coloniales, qu'il perdit pendant le siège de cette ville, qui s'était insurgée contre la Convention. Lui-même courut le plus grand danger, surtout après la prise de Lyon par les troupes conventionnelles. Il fut incarcéré, et resta cinq jours durant sous le coup d'une menace continuelle de mort. Rendu à la liberté, il eut encore à subir toutes sortes de vexations pendant quelque temps. Enfin, il put quitter la malheureuse ville de Lyon, alors en butte aux vengeances des terroristes, et il se réfugia à Besançon, dans sa famille. Mais atteint par la réquisition, Fourier dut entrer au service, et fut incorporé dans un régiment de chasseurs à cheval. Réformé au bout de deux ans pour cause de mauvaise santé, il prit un emploi de commis dans une maison de commerce.

En cette qualité, il fut chargé, au mois d'avril 1799, de faire jeter à la mer une cargaison de riz que ses patrons

avaient, par une odieuse spéculation, laissé pourrir dans le port de Marseille, plutôt que de la verser sur la place, pendant une disette qui avait eu lieu. Ce fait eut une influence décisive sur la direction des idées de Fourier. C'est de ce moment qu'il s'appliqua de toute la force de son intelligence à trouver les combinaisons industrielles et sociales susceptibles de prévenir ces criminels abus, et ceux de tout genre qu'il voyait régner en foule dans le commerce, constitué comme il est en opposition directe d'intérêt avec le producteur et le consommateur. C'est de cette époque aussi que date la découverte de Fourier. Il vit que l'association était le seul moyen de faire cesser l'antinomie qui vient d'être signalée, et que l'association, destinée vraie de l'homme sur la terre, ne pouvait résulter que de l'organisation d'un assez grand nombre de personnes (1) de tout âge et de tout sexe, en *sectes progressives* ou *séries passionnelles* appliquées aux travaux combinés de ménage, culture et fabrique. Soit qu'il eût trouvé l'idée d'un pareil ordre en cherchant la plus avantageuse distribution des travaux entre une réunion d'individus associés, soit plutôt qu'il l'eût déduite de l'observation des penchants, des tendances naturelles de l'homme, Fourier s'assura que cet ordre satisfaisait pleinement aux deux conditions, et réalisait toutes les convenances, sous le rapport des choses et sous le rapport des personnes. Economie, abondance, agrément, concorde, tels sont en effet, comme il le prouve, les résultats inhérents au régime sériaire en vue duquel ont été distribuées, et les productions du globe, et les passions de l'homme. En sorte que ces mêmes passions dans lesquelles, jusqu'à Fourier, on avait vu le principal obstacle à l'association, à l'harmonie sociale, en sont au contraire les plus précieux ressorts, les

(1) Six cents au moins, et, en règle générale, de 1800 à 2000.

éléments essentiels, pourvu toutefois qu'elles trouvent un milieu approprié à leur nature, pourvu qu'elles jouent dans le mécanisme pour lequel elles ont été faites, le mécanisme sériaire.

L'ensemble des passions, penchants et instincts, est ce que Fourier nomme **ATTRACTION PASSIONNELLE**, destinée par Dieu à régir le monde social, comme l'attraction moléculaire à régir le monde matériel. « L'attraction passionnelle » est l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la « réflexion, et persistant malgré l'opposition de la raison, du « préjugé, etc. (1) » Fourier démontre que l'étude de cette attraction conduit directement à la découverte du mécanisme sociétaire ; mais si, dit-il, on veut étudier l'association avant l'attraction, l'on court risque de s'égarer pendant des siècles.

Suivons donc, dans un exposé succinct de sa théorie, la marche indiquée par Fourier : occupons-nous d'abord de l'attraction.

Elle présente dans l'homme trois sortes de passions :

1°. Les cinq **SENSITIVES**, correspondant aux besoins et aux plaisirs des sens, tendant au **LUXE** ; luxe *interne* (santé), luxe *externe* (richesse) ; 2°. les quatre **AFFECTIVES** (*amitié, ambition* ou lien corporatif, *amour, familisme*), tendant à la formation des liens affectueux, aux **GROUPES** ; 3°. les trois **DISTRIBUTIVES**, ayant pour objet de régler l'exercice des autres passions, et tendant aux **SÉRIES** de groupes.

Ces trois dernières passions n'ont pas d'emploi normal dans l'état social actuel, et y deviennent une source continue de désordre ; aussi les regarde-t-on comme des vices.

La première est la *cabaliste*, sentiment de l'émulation,

(1) *Nouveau Monde industriel et sociétaire*, p. 57.

de la rivalité ; c'est la passion de l'intrigue, le principe et l'âme des dissidences, des coteries. Qu'on juge, à tous ces titres, et bien que pour son compte chacun la désavoue, de la part qu'elle a, par exemple, à ce qui se passe dans nos assemblées politiques. La seconde passion distributive est la *papillonne* ou *alternante*, besoin de variété périodique, de situations contrastées, de changements, de nouveautés propres à créer l'illusion, à stimuler à la fois les sens et l'âme. Dans les occupations ordinaires, ce besoin se fait sentir modérément d'heure en heure, et vivement de deux en deux heures. S'il n'est pas satisfait, l'homme tombe dans la tiédeur et l'ennui. — Enfin, la *composite* est un enthousiasme résultant de plusieurs excitations simultanées ; c'est un état d'ivresse, de fougue aveugle, qui naît de l'assemblage de deux plaisirs, un des sens, un de l'âme.

De même que la réunion de toutes les couleurs produit le blanc, de même la réunion des douze passions radicales que nous venons d'énumérer, produit l'UNITÉISME, la passion de l'unité, de l'ordre universel.

Les divers mobiles passionnels de l'homme ainsi déterminés (et ils sont là tous, il n'y a aucune action humaine qui ne puisse être rapportée à l'influence d'un ou de plusieurs d'entre eux comme cause) (1), la tâche était de trouver une organisation de l'industrie telle que ces mobiles portassent chacun à s'y entremettre, à y fonctionner activement, et

(1) On citera, je suppose, l'intérêt, le besoin d'argent, l'amour du gain, ce principal et presque unique mobile du travailleur dans l'ordre actuel. Eh bien, qui ne voit que l'argent est désiré comme moyen de satisfaction, 1°. des SENSITIVES : goût (boire et manger) ; tact, odorat, vue, ouïe (vêtements, logements, spectacles, etc.) ; 2°. des AFFECTIVES : familisme (entretien de femme et enfants, éducation) ; ambition (désir de s'élever par augmentation de fortune), etc. ?

concourussent ainsi à la bonne exécution du travail, devenu par là même *attrayant*.

Pour atteindre ce but il faut plusieurs conditions :

Participation du travailleur au bénéfice proportionnellement à sa coopération.

Dans les ateliers, salubrité, propreté, élégance même.

Pour chaque travail, réunion d'individus (groupe) passionnément ligüés par identité de goût, librement attirés les uns vers les autres.

Brièveté des séances d'un même travail, bornées généralement à 2 heures.

Option entre les divers détails ou nuances d'une fonction (exercice parcellaire).

Rapprochement de groupes rivaux, qui, s'exerçant sur des objets à peu près semblables, s'animent mutuellement d'une vive et constante émulation.

Affiliation de tous les groupes opérant sur une branche de travail, comme serait la culture d'un fruit, par exemple, de manière à former la SÉRIE, dans laquelle il y a discord par rivalité entre les groupes contigus, accord par contraste entre les groupes éloignés.

Engrenage des séries, qui doivent être au nombre de 45 à 50 au moins : « c'est le plus petit nombre sur lequel on » puisse tenter un essai, une approximation de lien sociétaire et d'attraction industrielle. » FOURIER.

Rien de semblable aux dispositions que nous venons d'indiquer n'existe aujourd'hui sous notre régime d'industrie morcelée et de ménage familial. Aussi le travail est-il répugnant; ceux qui l'exécutent n'obéissent qu'à la contrainte, au besoin.

Jusqu'à présent nous n'avons fait qu'exposer, d'après Fourier, les généralités théoriques du problème : hâtons-nous d'arriver au mode d'application.

L'art d'associer, dit notre auteur, consiste à former et

développer en plein accord une masse ou *phalange* de séries passionnées, mues par la seule attraction et appliquées aux sept fonctions industrielles, savoir : 1°. travail domestique, 2°. agricole, 3°. manufacturier, 4°. commercial, 5°. d'enseignement, 6°. étude et emploi des sciences, 7°. des beaux-arts.

Il s'agit d'établir un milieu dans lequel cette opération puisse s'effectuer, bornée à peu près, dans le principe, aux quatre ou cinq premières fonctions.

Un territoire d'une demi-lieue carrée environ, à exploiter unitairement comme domaine d'un seul homme ; un bâtiment au milieu, pouvant loger 600, 1200 ou 1800 personnes, suivant le degré de l'essai, avec des appartements proportionnés aux différentes fortunes, avec des salles pour l'exercice de chaque industrie en grande réunion, avec toutes les dépendances d'une exploitation rurale, étables, hangars, etc. ; voilà les bases matérielles d'une entreprise sociétaire. L'apport de chacun en capital quelconque, terre, argent, ustensiles, est évalué et représenté par des actions qui lui donnent un droit proportionnel sur l'avoir total de la société, et à la part des bénéfices alloués au capital, lorsque viendra la répartition. Les deux autres parts seront celles du *travail* et du *talent*, qui constituent avec le capital les trois facultés concourant à la production.

Des dispositions qui viennent d'être indiquées résulte la possibilité d'une gestion unitaire de tous les travaux.

Voyons comment les choses vont se passer dans le grand ménage sociétaire.

Il n'emploiera dans diverses fonctions que le centième des agents et machines qu'exige la complication de nos petits ménages.

De même qu'un seul édifice aura remplacé avantageusement, sous tous les rapports de salubrité, commodité et même économie, les deux ou trois cents maisonnettes et cabanes

de nos villages ou bourgs; de même, au lieu de 500 feux de cuisine et 500 ménagères, on n'a plus que 4 ou 5 grands feux, et une douzaine de personnes expertes préparant des services de divers degrés assortis à plusieurs classes de fortune; car l'association, fort différente de la communauté, admet partout les inégalités, qu'elle utilise en même temps qu'elle leur ôte tout ce qu'elles peuvent avoir de blessant aujourd'hui. L'épargne est presque la même sur toutes les autres branches du travail domestique. A 500 greniers, 500 caves placés et soignés au plus mal, l'association substitue un seul grenier, une seule cave bien placés, bien pourvus d'attirail et n'occupant que le dixième des agents qu'exige la gestion morcelée ou régime de famille. (FOURIER, *N. M. Ind.*)

Les soins que réclame le jeune âge, et qui aujourd'hui absorbent constamment près de la moitié des femmes, sont assurés au Phalanstère moyennant un assez petit nombre de *bonnes* qui ont alternativement la garde des salles où sont réunis les enfants. Ces séries ou compagnies de bonnes ne sont pas fournies exclusivement par une classe de la société. Toutes les personnes qui ont le goût de ce genre de service, élevé comme tous les autres au rang de fonction publique, s'y enrôleront, quelle que soit leur position de fortune. La mère vient d'ailleurs quand il lui plaît visiter son enfant, l'allaiter à son heure si elle nourrit, puis elle peut retourner en toute sécurité aux occupations diverses qui l'appellent. Des nattes élastiques sont placées à hauteur d'appui, sur lesquelles l'enfant peut se livrer à ses mouvements en toute liberté, s'approcher de l'enfant voisin dont un filet le sépare.

Sans nous arrêter à la distribution de l'édifice habité par la phalange, disons que ce qu'elle présente de plus remarquable, c'est la rue-galerie qui règne dans toute l'étendue et établit une communication couverte entre tous les points du bâtiment; disposition non-seulement hygiénique, mais en-

core absolument indispensable pour les courtes séances. Le centre du Phalanstère est affecté aux fonctions paisibles ; l'une des ailes réunit tous les ateliers bruyants.

Passons aux considérations agricoles. Inutile désormais sur les terres de la Phalange considérées comme propriété d'un seul homme, d'élever et d'entretenir les murs de clôture, les haies, les bornes qui occupent, au grand détriment des produits, une notable partie du sol et qui sont l'occasion de tant de procès. Les diverses cultures sont réparties suivant les convenances du terrain. L'on ne peut songer aujourd'hui à mettre en verger et en potager une foule d'expositions favorables, mais qui ne seraient pas à l'abri du vol et de la dévastation. C'est là le grand obstacle à la multiplication des arbres à fruits. Pourtant, que peut-on comparer aux vergers pour la valeur du rapport ? L'aménagement des eaux pour des irrigations générales, l'utilisation de toutes les matières pouvant servir d'engrais, le choix des meilleures graines, d'année en année, sur des quantités considérables, le même soin de n'employer pour la reproduction que les plus beaux sujets de chaque espèce animale, le secours des machines dans une multitude d'opérations, seraient autant de sources de richesses. Ce qui contribue à éloigner des populations adonnées à l'agriculture l'aisance et une certaine prospérité financière, c'est qu'en général leur temps ne saurait être occupé d'une manière fructueuse pendant la mauvaise saison. Mais le Phalanstère a, lui, ses fabriques, qui préviennent tout chômage et toute nécessité d'un travail ingrat et intempestif au dehors des habitations. Il n'y a point de morte saison pour la population sociétaire. Les ventes et les achats se font au moment le plus favorable, par un petit nombre de personnes, les plus propres à ce genre d'opération. On voit aujourd'hui cent laitières porter au marché 500 brocs de lait, que remplacerait un tonneau sur un char à soupente, conduit par un homme et un cheval. Autant de sacs de grain à vendre, autant de villa-

geois, pour ainsi dire, qui vont perdre une demi-journée dans les cabarets de la ville. L'association, au contraire, expédie ses convois de grains et d'autres denrées, sous la garde d'un ou deux agents, et elle a son entrepôt à la ville en cas de non-vente.

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les avantages matériels que Fourier démontre inhérents à l'ordre sociétaire, et qu'il résume en ces mots : *quadruple produit*.

Sous un autre point de vue, quelles facilités une population ainsi réunie ne présente-t-elle pas pour l'éducation, pour le développement des facultés et aptitudes de chaque sujet, pour prévenir, sans rompre cependant les liens de la famille, bien des oppressions, bien des brutalités qui ont lieu dans les ménages isolés, dans ceux de la classe inférieure surtout? Enfin, le vol est rendu à peu près impossible, car, indépendamment de ce qu'on a, aussi bien comme travailleur que comme capitaliste, un intérêt dans toutes les propriétés de la phalange, où cacher et comment employer dans le plus grand nombre des cas le fruit du larcin? S'il n'y avait pas de receleurs, dit-on communément, il n'y aurait pas de voleurs. L'axiome admis, il faut admettre que le vol est supprimé par le fait de l'établissement du Phalanstère.

Voilà qui est superbe. — Mais, objectera-t-on, il est impossible de réunir trois ou quatre ménages, sans que la discorde s'y manifeste au bout d'une semaine, surtout parmi les femmes : il est d'autant plus impossible d'associer 50 ou 40 familles, et à plus forte raison trois ou quatre cents. — C'est très-faussement raisonné, répondait Fourier à ces sortes d'arguments : car si Dieu veut l'économie, il n'a pu spéculer que sur l'association du plus grand nombre possible ; dès lors l'insuccès sur de petites réunions de trois et trente familles était un augure de réussite sur le grand nombre, sauf à re-

chercher préalablement la théorie d'association naturelle ou méthode voulue par Dieu, et conforme au vœu de l'attraction qui est l'interprète de Dieu en mécanique sociétaire. (*N. Monde*, p. 3.)

Mais la grande pierre d'achoppement pour le Phalanstère, ce doit être, suivant la prévention commune, le partage des bénéfices entre les associés. Voyons comment la difficulté est résolue par l'auteur.

Etant prélevés d'abord les frais communs de la phalange, impôt, etc., il est fait trois parts de l'excédant du bénéfice : 1°. pour le capital ; 2°. pour le travail ; 3°. pour le talent. Fourier démontre que chacun devra vouloir, même par impulsion et calcul de cupidité, que la justice préside à cette première opération. En effet, la part personnelle de chaque associé, à quelque catégorie qu'il appartienne, est toujours en raison du bénéfice général. Ni les séries, ni les individus ne sont rétribués sur les produits de la branche particulière d'industrie qu'ils exercent, mais sur l'ensemble des produits de la phalange, qu'on serait sûr de faire diminuer pour l'avenir, en mécontentant une classe quelconque. Si c'est le capitaliste, il retirera ses fonds de l'entreprise, et comme l'argent est aussi le nerf de l'industrie, les profits baisseront. Même résultat si c'est l'ouvrier ou le chef d'atelier qui se trouvent lésés. Au surplus, par l'effet des combinaisons sociétaires, il n'y aurait bientôt plus personne qui n'eût, au triple titre à la fois du capital, du travail et du talent, quelques lots à prétendre.

Quant aux sous-répartitions qui restent à opérer ensuite, c'est, pour le capital, une affaire purement d'arithmétique ; mais pour le travail et le talent, la chose n'est pas aussi simple. Il y a bien les mêmes considérations générales, indiquées plus haut, qui militent en faveur d'une juste attribution de dividende aux différentes séries et groupes ; mais cela ne suffirait pas si, grâce aux courtes séances et à la variété des fonctions

(qui sont des conditions d'ardeur à l'ouvrage et de bien-être physiologique), chaque individu n'avait pris part à plusieurs branches de travail. Dès lors il ne voudra pas en favoriser une seule au détriment de cinq ou six autres. Il perdrait d'un côté ce qu'il chercherait à gagner en trop de l'autre côté. « Le régime des séries passionnées, dit Fourier, est un mécanisme qui *sue la justice*, et qui transforme en soif de justice le prétendu vice nommé *soif de l'or*; nos passions deviennent toutes bonnes si on les développe dans l'ordre sériaire auquel Dieu les destine. » Cet ordre où tout s'équilibre, présente dans le mécanisme de répartition la propriété *d'absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de chaque série et de la phalange entière, et d'absorber les prétentions collectives de chaque série par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule d'autres séries.*

Mais serait-ce à dire, parce que Fourier a montré comment l'égoïsme et la cupidité peuvent devenir eux-mêmes des moyens d'accord, qu'il renonce à l'emploi des ressorts plus nobles que la nature a mis dans nos cœurs ? Non sans doute, et il va nous faire voir le concours de toutes les affections généreuses que développe au plus haut point l'ordre sociétaire; l'intervention toute-puissante de l'amitié, de l'amour, du sentiment de l'honneur et de la famille, enfin du dévouement passionné à la masse et au bien public, pour assurer de plus en plus ces beaux résultats de libre accord, et cimenter l'œuvre de l'harmonie sociale. Chacune de ces passions fournit de précieux moyens de ralliement entre les classes et les âges aujourd'hui le plus antipathiques.

Citons pour exemple les quatre ralliements d'amitié.

Le premier est dû aux *petites hordes* : c'est une corporation d'enfants, en majorité petits garçons, de l'âge de 9 à 13 ans, qui, par dévouement et par goût, s'empare des fonctions immondes ou humiliantes, susceptibles d'avilir la classe

du peuple à laquelle on les ferait exécuter par intérêt ou par besoin, comme dans l'ordre civilisé. Il arriverait dès lors que les grands et les riches ne voudraient plus frayer avec une telle classe, et que la sociabilité générale serait, comme chez nous, rendue impossible. C'est la petite horde, *milice de Dieu et de l'unité*, comme Fourier l'appelle, qui prévient la scission du riche et du pauvre, qui fait naître chez celui-ci l'amitié pour le riche dont il voit les enfants intervenir pour lui épargner les travaux humiliants, et rendre honorables toutes les fonctions industrielles. — Mais trouvera-t-on les enfants disposés à se prêter au rôle qui leur est ici dévolu (1)? Le goût de la saleté très-prononcé chez environ les $\frac{2}{3}$ des petits garçons, le penchant à fréquenter et imiter les *polissons plus âgés*, au mépris de la défense des parents et des maîtres, l'esprit même d'orgueil et d'impudence, tels sont les ressorts des vertus qu'on leur demande. Qui ne sait d'ailleurs combien la générosité, le désintéressement sont naturels au premier âge, souvent en lutte sous ce rapport avec la prudence des pères? Puis l'enfance est dominée par l'amitié, comme la jeunesse le sera par l'amour, l'âge mûr par l'ambition, la vieillesse par les affections de famille. Au surplus, il faut lire dans Fourier l'organisation et les attributs de la petite horde, pour se figurer toute la séduction qu'elle exercera sur la haute enfance de toutes les classes indistinctement.

Je passe aux trois autres ralliements d'amitié, sur lesquels je serai forcément très-court.

2°. Le riche qui aura pris part dans une branche de tra-

(1) Une partie des enfants du moins, car le goût de la parure, de l'élégance et du bon ton qui se remarque chez les $\frac{2}{3}$ des petites filles, donne lieu à une autre corporation, celle des *petites bandes*, dans laquelle il est utilisé, comme les goûts opposés le sont dans les petites hordes.

vail, deviendra bienveillant pour les industriels auxquels il s'est associé, et qui de leur côté s'attacheront à lui ; double source d'accord par générosité, lors de la répartition.

3°. Riches et pauvres seront encore puissamment rapprochés par les rivalités industrielles qu'ils auront soutenues ensemble. Dès que le levier de l'intrigue est mis en jeu, l'inégalité de fortune et de rang disparaît. « Caton et Scipion, » en un jour d'élection, donnent la main aux petits électeurs » de campagne. »

4°. Enfin la *domesticité passionnée*. (Voir Traité de l'association, II, p. 485. Nouv. Monde industriel, p. 290.)

Mais ces ralliements et ceux fournis par les trois autres passions affectives impliquent la nécessité de quatre conditions inhérentes aussi aux séries passionnelles, et que Fourier désigne sous le nom de *colonnes de ralliement* :

Attraction industrielle. Education unitaire.

Minimum intégral. Equilibre de population.

Sans l'attraction industrielle, c'est-à-dire si l'on ne parvient à donner aux séances de travail autant de charme qu'en peuvent présenter aujourd'hui les réunions de plaisir, les riches ne participeront point aux travaux des masses ; l'oisiveté, vainement réprouvée par la morale et la religion, subsistera toujours.

Tant qu'un *minimum* répondant aux premières nécessités de la vie, ne sera pas garanti au peuple, comment les riches se lieraient-ils volontiers, par une collaboration amicale, avec des gens exposés à tomber d'un jour à l'autre dans l'indigence, et dont ils auraient à redouter les sollicitations importunes ? Mais sans l'industrie attrayante, pas de minimum possible, car le pauvre qui en serait pourvu abandonnerait le travail resté répugnant. Sans l'industrie attrayante, il faut même renoncer à tout espoir d'une amélioration notable du sort des masses ; car, augmentez le profit du travail ou abaissez le prix des objets de consommation,

et l'ouvrier, en général, fera un ou deux dimanches de plus par semaine ; voilà tout ce que vous aurez obtenu.

A défaut d'une éducation unitaire et collective, l'incompatibilité des classes serait entretenue par la duplicité de ton et de langage.

Enfin, l'on n'aurait rien fait encore si le régime sériaire avait, comme le régime morcelé, la propriété de population illimitée, produisant des fourmilières sans proportion avec les moyens d'aisance générale.

On peut juger, d'après ces indications sommaires, si Fourier a envisagé toutes les faces du problème social.

Il s'agit pour lui d'accorder les passions et les caractères aussi bien que les intérêts, l'un de ces accords étant tout à fait impossible en l'absence de l'autre.

Pour en revenir à cette redoutable épreuve de la répartition des bénéfices, disons donc, en terminant, que chaque associé phalanstérien s'y présente sous l'empire de plusieurs affections généreuses, et avec des dispositions qu'il est permis de présumer fort conciliantes. D'ailleurs le charme de la vie sociétaire produira des *accords intentionnels* très-puissants. « En combinant avec toutes les jouissances de la vie matérielle l'absence de soins dont les pères et mères seront délivrés, le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation ; le contentement des femmes délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent ; le contentement des enfants abandonnés à l'attraction, excités aux raffinements de plaisir, même en gourmandise ; enfin le contentement des riches tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et pièges dont un civilisé opulent est entouré ; il est aisé de pressentir que la phalange n'aura d'autre sollicitude que de maintenir un si bel ordre, et sachant que son maintien va dépendre de l'accord en répartition, elle s'inquiétera des moyens d'opérer cet accord ; on verra les séries, les groupes, les individus se con-

certes dans ce but, prendre à l'envi les résolutions les plus généreuses. Chacun, à l'idée de retomber en civilisation, sera effrayé comme à l'idée de tomber dans les brasiers de l'enfer. Dès lors le vœu d'unité, l'accord intentionnel sur le maintien de l'unité, s'élèvera au plus haut degré.» (*N. Monde ind.*, p. 525.)

Il resterait à indiquer les modes d'appréciation du talent et du travail. Contentons-nous de dire à cet égard que dans chaque partie l'individu est jugé par ses coopérateurs, qui sont à la fois des juges compétents et intéressés à la justice. Dans l'ordre actuel, les hommes de la même profession ont au contraire intérêt à se refuser réciproquement justice, à se desservir et se déconsidérer tant qu'ils peuvent. Aussi voit-on l'épicier ennemi de l'autre épicier, son voisin, le médecin, ennemi de son confrère, etc.

Après cette esquisse encore bien incomplète de la partie de la théorie de Fourier qui a trait à l'organisation industrielle, et qui, basée sur des calculs auxquels il a employé quarante années de sa vie, a vraiment les caractères d'une science positive, je m'abstiens d'aborder les hardies et au moins très-ingénieuses spéculations de l'auteur sur la cosmogonie et l'analogue. Se fondant sur ce principe que le mouvement est miroir de lui-même, et que le plan de l'univers se réfléchit dans chacune de ses parties, Fourier s'autorise de la connaissance passionnelle de l'homme pour assigner la loi de distribution des mondes et tracer le cadre des destinées générales. Les ouvrages dans lesquels il a exposé ses idées sont : *La Théorie des quatre mouvements*, 1 vol. in-8°, qui a paru à Lyon en 1808 ; c'est un brillant prospectus de la découverte. — *Le Traité de l'association domestique agricole et de l'attraction industrielle*, 2 forts volumes in-8°, édition compacte, sortis en 1822, des presses de madame veuve Daclin, à Besançon : c'est l'ouvrage qui renferme le plus de développements. — *Le Nouveau Monde*

industriel et sociétaire, in-8°, Besançon, 1829; exposition très-méthodique de la théorie. — *La fausse Industrie*, in-12, Paris, 1833. — *Suite de la fausse Industrie*, 1837. Ces deux derniers volumes ne présentent pas, comme les ouvrages précédents, un corps complet de doctrine.

C'est au milieu des assujétissantes occupations de l'emploi de commis marchand, dont il a vécu pour ainsi dire jusqu'à son dernier jour, que Fourier a su trouver le temps d'élaborer son vaste système, et de composer les ouvrages que nous venons d'énumérer. Il résida à Lyon pendant un assez grand nombre d'années, et il y a de lui divers morceaux en prose et en vers, insérés dans un journal de cette ville, depuis l'époque de 1802 jusqu'à celle de 1814. L'un de ces articles, publié dans le *Bulletin de Lyon* du 23 frimaire an XII (17 décembre 1803), sous le titre de *Triumvirat continental et paix perpétuelle sous trente ans* était, si l'on peut ainsi dire, une divination logique des événements que l'avenir réservait alors à l'Europe. Les humiliations prochaines de la Prusse et de l'Autriche, la rivalité définitive de la France et de la Russie y étaient annoncées avec le ton entier et affirmatif d'un homme sûr de son fait. Frappé du caractère de cet article, Napoléon, alors premier consul, fit prendre des informations sur l'auteur. On s'adressa à l'imprimeur du journal, qui était M. Ballanche, devenu depuis justement célèbre par ses travaux littéraires et philosophiques. M. Ballanche dit que l'auteur était un jeune commis marchand, étranger à toute espèce d'intrigue et d'ambition, et s'occupant très-peu de politique. Fourier à qui il fit connaître l'attention dont il était l'objet, s'y montra fort indifférent, et l'affaire en resta là. C'est de M. Ballanche lui-même qu'on a appris ces détails depuis la mort de Fourier.

Dans le cours de sa vie, notre illustre compatriote n'est revenu que de loin en loin à Besançon, son pays natal. Quoiqu'il eût régné entre lui et M. J.-J. Ordinaire, recteur

actuel de notre académie, une amitié des plus vives, qui datait du collège, ce ne fut cependant que par suite de ses relations avec M. Just Muiron, son premier adhérent, son fidèle disciple, et pour l'impression de ses deux ouvrages de 1822 et de 1829, que M. Fourier fit quelques séjours dans notre ville. Néanmoins, rien de ce qui la concernait ne le trouvait indifférent; il s'occupait d'elle et de ses intérêts avec sollicitude, tout en blâmant ses concitoyens de leur caractère apathique, et gardant peut-être une impression pénible de la prévention avec laquelle, en général, ils avaient accueilli et jugé ses idées. C'est ainsi qu'après quelque temps passé à Besançon, il écrivait de Belley en 1824 : « J'avais à Besançon une récréation que je regrette ici, celle d'intéresser mes promenades par des plans de restauration et de construction. Il n'y a aucun projet de cette espèce à concevoir pour Belley. »

Dans une autre lettre de l'année 1818, adressée, comme celle d'où est extrait le passage qui précède, à son ami M. Just Muiron, Fourier exprimait le vœu de voir ouvrir à travers le vallon si pittoresque de la Louë, au-dessus d'Ornans, cette route qui a été décidée naguère, et qui est maintenant en cours d'exécution.

Il avait aussi épousé très-chaudement la cause de notre ville dans la question de l'arsenal d'artillerie qui lui a été obstinément disputé, et dont elle attend encore la construction.

Ainsi les intérêts locaux ne trouvaient pas Fourier indifférent au milieu de ses vastes plans de bonheur pour l'humanité entière et de restauration étendue à tout le globe.

Fourier ne cessa pas d'habiter Paris depuis 1829 jusqu'à sa mort, arrivée le 10 octobre 1857. Il répugnait à l'idée de s'éloigner de la capitale, espérant y rencontrer plutôt qu'ailleurs des personnages susceptibles de devenir les patrons d'un essai sociétaire. Arriver à la preuve expérimentale de sa théo-

rie était sa pensée de tous les instants, son unique préoccupation, le but de tous ses désirs et de toutes ses démarches. Comme Christophe Colomb demandant longtemps en vain à tous les puissants de son siècle un navire pour un monde qu'il leur offrait, Fourier aussi n'a cessé de réclamer de ses contemporains un petit coin de terre pour réaliser ses combinaisons industrielles, et assurer par une simple transformation du ménage, imitée bientôt de proche en proche, la paix et le bonheur du genre humain. Moins heureux que Colomb, Fourier est mort sans avoir obtenu.

Les difficultés ont surgi pour lui en grande partie peut-être de la coïncidence, de la simultanéité d'autres doctrines qui, pour réformer la société, s'attaquaient à la religion, au gouvernement et à la propriété. Or, jamais Fourier n'a mis en cause un de ces grands intérêts sociaux. Changer le mode actuel d'exercice du travail, voilà sa prétention, non pas assurément plus modeste, mais tout à fait inoffensive, et, loin de là, tutélaire au plus haut point pour ces droits justement alarmés des agressions dont ils ont été l'objet depuis un siècle. On peut même dire que sa théorie seule apporte à quelques-uns d'entre eux, à la propriété, par exemple, le complément de garanties qui lui manque, en même temps qu'elle en met le principe à l'abri de tout prétexte de discussion, par l'accord qu'elle établit partout entre la libre jouissance du droit de propriété et l'utilité générale. Quant à la religion et au gouvernement, Fourier les accepte tels qu'ils sont et ne songe point du tout, comme tant d'autres novateurs, à les refondre à sa guise. Loin d'avoir des prétentions contraires à l'esprit religieux, il a soin d'assigner dans la distribution du Phalanstère, l'emplacement de l'église ou du temple, la demeure du curé ou du ministre, et il fait voir comment toutes les fonctions du sacré ministère seront plus faciles à remplir, envers les malades particulièrement, lorsque le pasteur aura ses ouailles ainsi réunies dans

la vaste habitation de la phalange. Pour ce qui est de l'autorité gouvernementale, il montre combien tous ses rapports avec la population se trouvent simplifiés et rendus meilleurs. La perception de l'impôt, par exemple, n'a plus lieu au moyen de ces millions de cotes d'un recouvrement souvent impossible, malgré l'armée coûteuse de fonctionnaires toujours en campagne pour l'assurer ; elle ne met plus chaque contribuable à tous les instants, pour ainsi dire, face à face avec les divers agents du fisc, source profonde et continue de désaffection des administrés : c'est la gérance de la phalange qui paie la totalité de l'impôt, pris sur la somme des bénéfices avant tout autre prélèvement, et porté au chapitre des frais généraux. L'impôt devient dès lors insensible pour chaque individu et ne lui est pas réclamé, comme il arrive souvent aujourd'hui, à l'heure de ses plus pressants besoins.

Un homme avait compris le premier, en 1814, toute la valeur de la conception de Fourier, d'après les aperçus qui en étaient donnés dans la *Théorie des quatre mouvements* : c'était M. Just Muiron, sans lequel n'auraient peut-être pas pu avoir lieu, faute d'argent, les suivantes publications de l'inventeur, et qui se mit lui-même à écrire pour la propagation de l'idée sociétaire. Cependant la découverte et les livres de Fourier n'étaient encore connus que d'un très-petit nombre de personnes avant 1832. Dans le cours de cette année et de la suivante, un journal hebdomadaire fut publié par Fourier et quelques partisans de ses idées réunis à lui. Le but de cette publication intitulée le *Phalanstère* ou la *Réforme industrielle*, était principalement d'obtenir le concours nécessaire pour une expérience pratique de la théorie d'association. Mettant noblement sa fortune au service d'une expérience si philanthropique, un homme plein de dévouement, M. Baudet Dulary, député de Seine-et-Oise, acquit dans les communes d'Adinville et de Condé-sur-Vesgre, environ 300 hectares

de terres jusque-là demeurées incultes en majeure partie, à cause de leur proximité de la forêt de Rambouillet, et de la dévastation à laquelle étaient vouées toutes les cultures dans un certain rayon, par le fait du gibier royal très-nombreux dans la forêt avant 1830. Une société par actions fut créée pour fonder sur ce terrain une colonie sociétaire. On y commença dans cette vue des labours et des constructions. Mais faute de fonds suffisants, l'entreprise fut arrêtée dans ses préparatifs mêmes. On se vit forcé d'ajourner à un autre temps, où, l'idée étant mieux comprise et plus populaire, les capitaux ne lui manqueraient pas, l'essai de la théorie de Fourier. M. Bandet Dulary remboursa intégralement ses actionnaires, prenant généreusement à son compte les pertes inévitables d'un commencement d'entreprise qui n'est pas menée à terme. Ce fait, qu'on a souvent présenté comme la condamnation de la théorie sociétaire par l'expérience, n'a donc absolument rien témoigné contre elle, puisque, les dispositions préliminaires n'ayant pu être faites *faute d'argent*, répétons-le encore, il ne fut même jamais question d'organiser aucune branche de travaux suivant la méthode de Fourier. Il est si peu vrai que cette méthode ait échoué à l'application, que M. Dulary et tous les phalanstériens qui ont participé à l'entreprise de Condé, n'attendent que l'occasion de la reprendre avec des ressources plus complètes.

Peut-être si cette occasion avait moins tardé, Fourier vivrait-il encore; car, c'est comme fatigué d'une trop longue et trop vaine attente que, sans rien perdre de sa foi dans son idée, il en était venu, sur les derniers temps, à n'avoir plus aucun souci de sa santé. Vainement l'altération et le déclin de celle-ci étaient visibles, vainement cette vie précieuse était menacée, les disciples et les amis de Fourier, qui s'alarmaient du danger, ne purent lui faire accepter les soins qu'exigeait son état. Sa noble pauvreté se montra jusqu'au bout scrupuleuse et susceptible à l'excès, même envers

les personnes qui le respectaient et l'affectionnaient le plus, sur la mesure des services qu'il permettait de lui rendre. Quoique touchant à l'agonie, il ne voulait pas même qu'on le veillât. Il avait été quitté, le 9 octobre 1837, à minuit, semblant éprouver un léger mieux ; le 10, à 5 heures du matin, il fut trouvé sans vie, appuyé sur le bord de son lit.

Les obsèques de Fourier furent célébrées le lendemain de sa mort à l'église des Petits-Pères, au milieu d'une foule d'élite qui assistait dans un profond recueillement à cette triste solennité, et qui suivit le corps jusqu'au cimetière Montmartre. Là, quelques paroles élevées et touchantes furent prononcées par M. Victor Considérant et deux autres disciples. Sur une simple pierre qui marque le lieu de la sépulture ont été placées ces deux inscriptions qui résument en quelque sorte la conception de Fourier :

La SÉRIE distribue les HARMONIES.

Les ATTRACTIONS sont proportionnelles aux DESTINÉES.

Les publications et les efforts de l'Ecole Phalanstérienne ou Sociétaire, n'ont point été arrêtés ou même ralentis par la mort du fondateur de cette école. Un journal (*la Phalange*), qui paraît depuis 1836 sous la direction de M. Considérant, continue à propager avec talent et avec fruit les principes de la science créée par le génie de Fourier. D'autres hommes poursuivent la même tâche sous des formes diverses et dans des lieux différents. Une idée à laquelle il n'avait jusqu'à présent manqué peut-être que des juges pour avoir gain de cause, devient de jour en jour l'objet d'un sérieux examen de la part des esprits les plus éclairés. Tous les organes de l'opinion publique, si longtemps muets sur le compte de Fourier et de ses travaux, ont, à l'occasion de sa mort, présenté sa doctrine comme un des plus sublimes efforts tentés par l'esprit humain pour la solution du grand problème des destinées ; tous ont proclamé l'auteur un de

ces génies comme il en apparaît de loin en loin seulement dans le cours des âges. Un professeur renommé (1) vient, dans un cours public et officiel d'économie politique, de rendre un éclatant hommage à l'idée de Fourier pour laquelle il invoque hautement et instamment une épreuve. Le moment n'est donc vraisemblablement pas éloigné où cette idée sera mise à un essai convenable. Si les résultats d'une semblable expérience doivent être tels que les augurent tous ceux qui ont pris une connaissance suffisamment approfondie de la doctrine de Fourier ; si réellement l'association, suivant la méthode que cet auteur a décrite, doit substituer par toute la terre, à l'indigence la richesse graduée, à la fourberie la vérité pratique, à l'oppression la liberté effective en toute relation, au conflit des intérêts et des passions leur accord harmonieux ; en un mot, à la subversion l'ordre général, l'ordre, gage de paix et de bonheur pour l'espèce humaine trop longtemps en proie aux misères et aux déchirements de tout genre ; si, disons-nous, ces espérances se réalisent, il faudra bien avouer qu'aucun homme n'aura été plus utile et plus grand que Charles Fourier.

(1) M. Blanqui aîné, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

